

Communiqué de presse

La Banque des Territoires accompagne Val-au-Perche pour réaménager le quartier de La Taille

Val-au-Perche, le 24 mars 2026

La ville de Val-au-Perche (61) a bénéficié d'un prêt de 700 K€ de la Banque des Territoires pour procéder au réaménagement du quartier de La Taille situé sur le territoire de la commune déléguée du Theil-sur-Huisne. Ce financement permet d'améliorer le quartier en termes d'accessibilité, d'environnement et de sobriété énergétique. Il s'inscrit dans le cadre du projet de réaménagement engagé par la ville de Val-au-Perche labellisée « Petites villes de demain »¹.

Les travaux financés par ce prêt permettent concrètement à la ville de Val-au-Perche de :

- sécuriser et améliorer l'accessibilité des cheminements piétons, en particulier à proximité de l'école André Barbet tout en réduisant la vitesse des véhicules ;
- désimperméabiliser les sols, notamment sur les zones de stationnement ;
- réaménager et créer des espaces verts ;
- supprimer les pins maritimes infestés par des chenilles processionnaires ;
- enfouir les réseaux ;
- remplacer les éclairages publics d'ancienne génération par des éclairages LED sobres en consommation d'énergie.

Ces travaux sont un exemple des soutiens apportés ces dernières années à la ville de Val-au-Perche par la Banque des Territoires afin de mettre en œuvre son programme de réaménagement. La Ville a en effet su mobiliser l'ensemble des leviers de soutien proposés aux villes labellisées « Petites villes de demain ». Le programme permet à Val-au-Perche de financer l'ensemble de son projet d'aménagement, depuis la phase de conception avec le cofinancement d'études d'ingénierie - comme l'étude du projet de territoire de Val-au-Perche réalisée en 2022 - jusqu'au financement des réalisations prévues dans ce cadre : diversification de l'offre d'équipements sportifs (piste de roller, éclairage du stade, boulodrome...), installation de la vidéoprotection, étude de reconnexion du bourg du Theil à la vallée de l'Huisne...

« Petites villes de demain » : un programme pour renforcer les dynamiques locales

Lancé en 2020 par l'Agence Nationale de la Cohésion des Territoires, le programme « Petites villes de demain », apporte son soutien aux communes de moins de 20 000 habitants labellisées, ayant un rôle clé pour la dynamique locale. Il s'agit de revitaliser leurs centres-villes, d'améliorer l'attractivité locale et de renforcer les services aux habitants. Le programme offre un accompagnement complet pour la réalisation de projets de territoire structurants.

¹ Pour en savoir plus sur l'offre de la Banque des Territoires dans le cadre du programme « Petites villes de demain », cliquer [ICI](#).

Des financements permis par une épargne utile

Les prêts qui permettent de concrétiser ces projets existent grâce à tous les détenteurs de Livrets A, LDDS et LEP, car une partie de cette épargne est confiée par l'Etat à la Banque des Territoires qui les transforme en prêts d'utilité publique sur des enjeux majeurs pour nos concitoyens.

A propos de la ville de Val-au-Perche

Val-au-Perche est située dans la vallée de l'Huisne et le Perche, au cœur du Parc Naturel Régional du Perche, entre Nogent-le-Rotrou (28) et La Ferté- Bernard (72) à 45 minutes du Mans et de Chartres. Val-au-Perche est une commune nouvelle (3 336 habitants) issue du regroupement des six communes historiques de Gémages, L'Hermitière, Mâle, La Rouge, Saint-Agnan-sur-erre et Le Theil-sur-Huisne au 1^{er} janvier 2016. Val-au-Perche est au cœur d'un bassin de population de plus de 7 000 habitants. Une commune dynamique dotée de tous les services : ses multiples commerces, son marché hebdomadaire, son cinéma, sa médiathèque, ses 45 associations et une saison culturelle foisonnante d'événements gratuits, Val-au-Perche offre un environnement apprécié par ses habitants.

Val-au-Perche, ville où il fait bon vivre.

valauperche.fr



A propos de la Banque des Territoires

La Banque des Territoires est l'un des métiers de la Caisse des Dépôts. Elle réunit les expertises internes à destination des territoires. Porte d'entrée unique pour ses clients, elle œuvre aux côtés de tous les acteurs territoriaux : collectivités locales, entreprises publiques locales, organismes de logement social, professions juridiques, entreprises et acteurs financiers. Elle les accompagne dans la réalisation de leurs projets d'intérêt général en proposant un continuum de solutions : conseils, prêts, investissements en fonds propres, consignations et services bancaires. En s'adressant à tous les territoires, depuis les zones rurales jusqu'aux métropoles, la Banque des Territoires a pour ambition de maximiser son impact notamment sur les volets de la transformation écologique et de la cohésion sociale et territoriale. Les 37 implantations locales de la Banque des Territoires assurent le déploiement de son action sur l'ensemble des territoires métropolitains et ultra-marins.

Agir ensemble pour développer des territoires plus verts et plus solidaires

banquedesterritoires.fr



A propos du Fonds d'épargne et de l'utilisation des livrets d'épargne réglementée (Livret A, LDDS et LEP)

Au cœur des missions confiées par la loi à la Caisse des Dépôts, le Fonds d'épargne transforme une partie de l'épargne réglementée (Livret A, Livret de développement durable et solidaire et Livret d'épargne populaire) en prêts à long et très long terme, jusqu'à 80 ans. Ces prêts, déployés par les directions régionales de la Banque des Territoires, financent des programmes d'intérêt général en faveur de l'économie responsable et de la transformation écologique (TEE) désignés comme prioritaires par l'État : logement social, politique de la ville, investissements de long terme des collectivités locales, etc. Une partie des ressources est investie par la Caisse des Dépôts, de manière responsable en actifs financiers, afin de contribuer à la rémunération de l'épargne et d'assurer sa liquidité, tout en finançant l'économie

Contacts presse :

Ville de Val-au-Perche

Victor Provôt – communication@valauperche.fr – 02.37.49.59.80

Banque des Territoires Normandie – Groupe Caisse des Dépôts

Alexis Nugues – alexis.nugues@caissedesdepots.fr – 06.81.55.59.24